



**Yannick Jadot**  
**Claude Turmes**

*Députés européens (groupe des Verts-ALE)*

*Bruxelles, le 14 mai 2015*

Madame Ségolène Royal  
Ministre de l'Écologie, du Développement  
durable et de l'Énergie  
Grande Arche Tour Pascal A et B  
F - 92055 Paris-La-Défense Cedex

**Objet: Services énergétiques sur les îles non connectées au réseau électrique - Ile de Sein**

Madame la Ministre,

Nous avons reçu ce jour au Parlement Européen une délégation de la société "Ile de Sein Energies" (IDSE), venue nous présenter un projet 100% renouvelables pour l'Ile de Sein.

A ce titre, nous souhaitons attirer votre attention sur la nécessité d'inscrire dans la loi la possibilité pour les opérateurs alternatifs d'assurer les missions de service public de l'énergie, actuellement soumises au monopole d'EDF, en particulier pour les îles métropolitaines non interconnectées de moins de 2000 abonnés. Une telle modification législative a été adoptée par le Sénat dans le cadre de l'examen de la loi sur la transition énergétique. Il revient désormais à l'Assemblée nationale de se prononcer en deuxième lecture à partir du 19 mai 2015.

Votre soutien à cette évolution représenterait une contribution significative au développement des énergies renouvelables. Les îles non connectées au réseau présentent des caractéristiques idéales pour l'expérimentation de systèmes 100% renouvelables, entièrement financés par la Contribution au Service Public de l'Electricité et intégrant des aspects liés à la modération de la demande et aux services de réseau.

Le passage d'un système 100% fioul à un système 100% renouvelables sur ces territoires serait un symbole fort à la veille de la Conférence de Paris, et ferait de la France un modèle pour l'Europe, dans la droite ligne de "l'Appel de Fort-de-France" lancé le 9 mai dernier par le président de la République : *"l'accès aux énergies renouvelables pour les territoires insulaires ; il y a là des perspectives considérables : le solaire, l'éolien, la biomasse, la géothermie, l'énergie des mers permettront, permettent déjà de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de diminuer la facture, lourde souvent, des importations d'énergies fossiles, de rendre l'électricité accessible à toutes les populations et de créer des emplois locaux."*

Cette vision est justement portée par des projets tels que celui de l'Ile de Sein et nous croyons, Madame la Ministre, en votre détermination à apporter les modifications législatives et réglementaires rendant possible la transition énergétique pour les territoires insulaires.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, nos plus respectueuses salutations.

*Yannick Jadot*  
*Claude Turmes*